

Schweiz. Toxikologisches Informationszentrum
Centre Suisse d'Information Toxicologique
Centro Svizzero d'Informazione Tossicologica
Swiss Poison Information Center

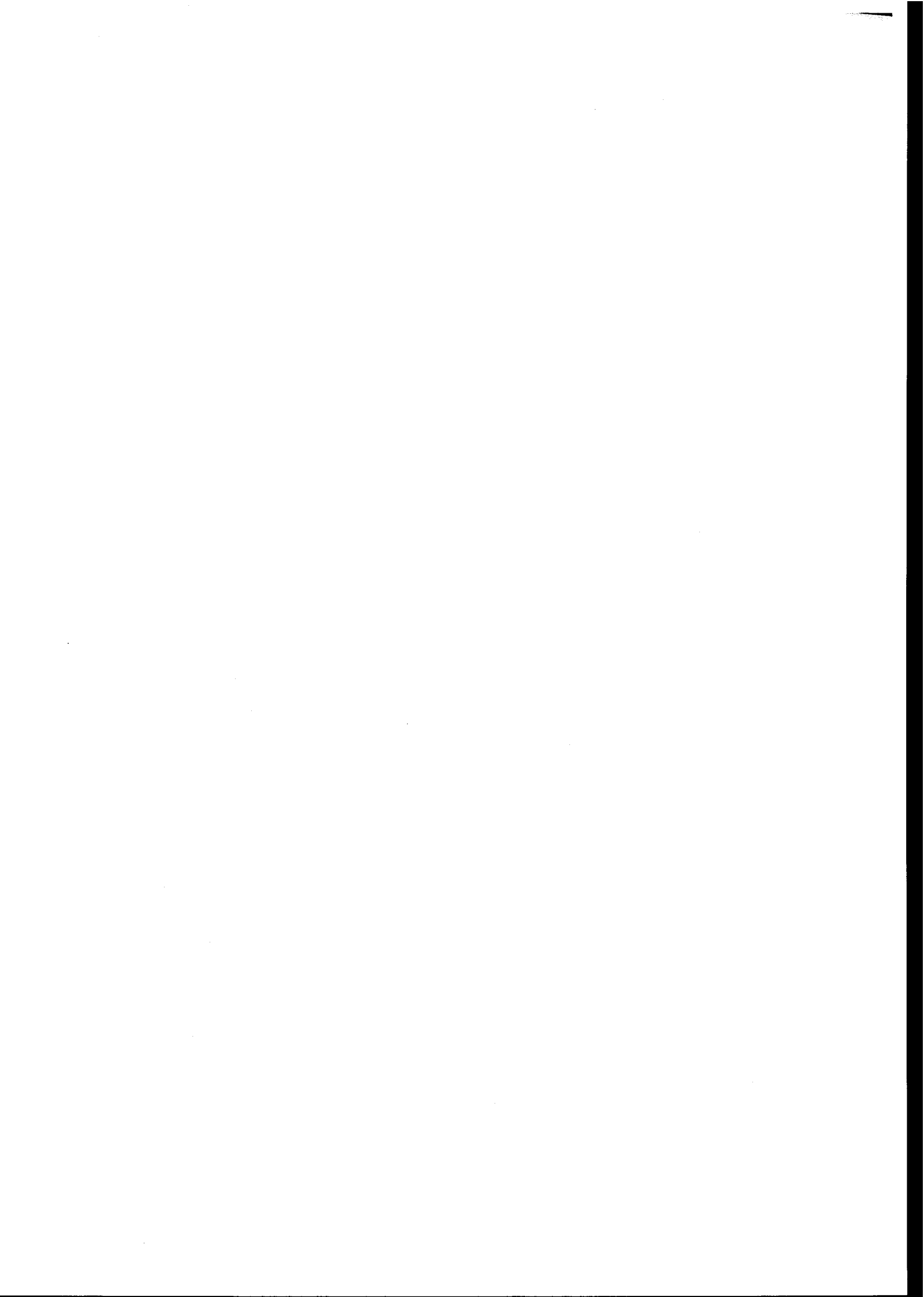
Institut de médecine légale de l'Université de Zurich

Case postale 8028 Zurich, Téléphone service d'urgence (01) 326666



Rapport annuel 1971

**Rapport annuel
sur l'activité
du Centre Suisse d'Information
Toxicologique**



Rapport annuel sur l'activité du Centre Suisse d'Information Toxicologique

Rapport annuel 1971

par F. Borbély

- I: Fréquence d'utilisation
- II: Provenance des demandes
- III: Les patients
- IV: Les produits nocifs
- V: Les genres d'intoxication
- VI: L'évolution des cas
- VII: Conclusions

I. Fréquence d'utilisation

Le nombre des cas qui ont fait l'objet de nos études a de nouveau augmenté cette année: Nos rapports médicaux ont en effet passé de 7683 à 8238. D'autre part, nous sommes de plus en plus consultés sur des problèmes ne relevant pas de notre champ de travail habituel (les 1553 appels de ce genre ont été notés sommairement dans notre journal quotidien). Nous avons répondu à 116 *demandes écrites*; 26 de ces demandes correspondaient à de véritables *expertises* qui ont été facturées aux intéressés.

II. Provenance des demandes

La proportion des appels directs du public (qui avait sensiblement augmenté en 1970) est restée stable au cours du présent exercice. Le nombre des appels des médecins et des hôpitaux n'a que peu varié. C'est la première fois que nous avons classé à part les appels des centrales médicales dont la place n'est pas parmi les appels du public; de plus, il n'est pas rare que le médecin de notre centre donne une réponse qui exige l'hospitalisation du patient. Des appels en provenance de Suisse, 81,96% ont leur origine en Suisse alémanique, 15,81% en Suisse romande et 2,23% au Tessin. Les appels de l'étranger continuent à augmenter (de 286 l'année dernière, ils ont passé à 333).

Les appels de centres toxicologiques étrangers sont au nombre de 93 (contre 69 en 1970); cette augmentation est réjouissante, car elle est souvent à la

Provenance		AG	AI	AR	BE	BL	BS	FR	GE	GL	GR	LU	NE
Nombre d'habitants	Etranger	433000	13100	49000	983000	205000	235000	180300	331500	38000	162000	290000	169000
Public	21	183	1	9	319	75	87	25	56	6	56	108	36
Pharmaciens	6	33	-	2	59	4	5	7	30	1	15	10	16
Centrales médicales	-	-	-	-	2	-	5	-	-	-	-	-	-
Médecins prat. (total)	23	172	-	13	308	57	18	24	34	21	85	121	26
Omnipraticiens	22	116	-	12	171	44	7	10	8	19	68	78	17
Spécialistes FMH													
Pédiatrie	1	33	-	-	67	9	5	10	17	2	7	27	8
Médecine interne	-	15	-	-	40	3	4	2	5	-	2	8	1
Chirurgie	-	4	-	-	16	-	1	2	1	-	7	2	-
Gynécologie	-	1	-	-	2	-	-	-	1	-	-	-	-
ORL	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Psychiatres	-	-	-	1	6	-	-	-	1	-	-	2	-
Médecine tropicale	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Dermatologie	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	2	-
Physiothérapie	-	2	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Anesthésiologie	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-
Ophtalmologie	-	1	-	-	3	1	-	-	-	-	-	2	-
Dentistes	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Vétérinaires	1	10	-	1	18	1	2	4	5	1	3	4	2
Médecins des hôpitaux (total)	189	147	-	11	515	30	235	34	146	23	100	78	113
Hôpitaux cantonaux	-	47	-	1	104	26	84	16	85	23	24	27	42
Hôpitaux d'enfants	113	48	-	-	117	-	147	6	57	-	15	31	-
Hôpitaux de districts	-	19	-	10	258	-	-	2	-	-	24	20	-
Autres hôpitaux	76	33	-	-	36	4	4	10	4	-	37	-	71
Cliniques vét.	-	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-
Autorités civiles ou militaires, Instituts universitaires	-	1	-	-	5	1	3	-	4	-	1	2	-
Centres toxicol.	93	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	333	546	1	36	1228	168	350	94	275	52	260	323	193
Prévisions en %	-	6,91	0,25	0,78	15,7	3,29	3,75	2,88	5,31	0,6	2,59	4,62	2,69
Total en %	4,04	6,63	0,01	0,44	14,91	2,04	4,25	1,14	3,34	0,63	3,15	3,92	2,34

NW 25 600	OW 24 500	SG 384 500	SH 73 000	SO 224 000	SZ 92 000	TG 183 000	TI 245 500	UR 34 000	VD 512 000	VS 206 500	ZG 68 000	ZH 1 108 000	Cas inclassables	Total 6 269 000	En pour- cent
3	7	133	21	63	21	41	47	11	97	24	32	1139	61	2682	32,56
2	3	7	-	10	7	4	13	1	37	14	1	77	-	364	4,42
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	87	-	94	1,14
5	11	129	20	67	30	66	47	4	78	49	25	526	-	1959	23,78
2	5	86	12	42	21	51	28	3	53	40	18	253	-	1186	14,39
-	-	29	5	10	3	10	10	-	6	6	3	188	-	456	5,54
-	2	7	2	7	6	5	2	-	8	-	1	51	-	171	2,08
3	4	2	-	2	-	-	5	1	5	3	2	10	-	70	0,85
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6	-	10	0,12
-	-	1	1	2	-	-	-	-	-	-	-	2	-	7	0,09
-	-	1	-	1	-	-	-	-	2	-	1	7	-	22	0,27
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	0,01
-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	1	-	8	0,10
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	6	0,07
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	0,02
-	-	3	-	3	-	-	1	-	1	-	-	5	-	20	0,24
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	5	0,06
-	-	11	1	3	2	9	3	-	13	1	2	17	-	114	1,38
4	2	175	20	85	9	38	65	4	279	90	13	472	-	2877	34,92
4	2	94	18	46	-	35	-	4	66	-	-	122	-	870	10,57
-	-	38	1	1	-	-	-	-	87	-	-	148	-	809	9,82
-	-	17	-	12	7	1	16	-	108	64	-	143	-	701	8,50
-	-	26	1	26	2	2	49	-	18	26	13	59	-	497	6,03
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12	-	15	0,18
-	-	1	-	-	-	-	1	1	4	2	-	9	-	35	0,43
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	93	1,13
14	23	456	62	228	69	158	176	21	508	180	73	2350	61	8238	100%
0,4	0,39	6,14	1,14	3,57	1,46	2,92	3,9	0,54	8,18	3,29	1,08	17,6	-	100%	100%
0,17	0,28	5,54	0,75	2,77	0,84	1,92	2,14	0,25	6,17	2,18	0,88	28,53	0,74	100%	100%

Les chiffres encadrés de noir signalent les cantons dont le nombre d'appels est supérieur aux prévisions basées sur le nombre d'habitants

source d'échanges d'expériences; ce sont surtout les pays voisins qui font appel à nos services: Allemagne (232), Autriche (63), Liechtenstein (20) et France (17); cette année, nous avons reçu pour la première fois un appel de Grande-Bretagne.

III. Les patients

Age en années	Nombre de patients		Patients en pour-cent	
0-1	457		5,40	
1-5	4317		51,01	
5-10	293		3,46	
10-15	163		1,92	
Adultes	3234	masc. 1479 fém. 1755	38,21	masc. 17,48 fém. 20,73
Total	8464		100,00	

Le total est différent de celui des appels: il est en effet arrivé que plusieurs personnes à la fois subissent *une* intoxication (alimentaire p. ex.)

Les appels des vétérinaires ont été au nombre de 129 (contre 156 l'année précédente). Il s'égissait de 102 porcs*, 113 chiens, 75 bovidés (vaches, veaux, bœufs), 52 oiseaux**, 12 chats, 8 chevaux, 6 moutons, 2 chèvres, 2 serpents, 1 hérisson, 1 crocodile, 1 iguane, 1 macaque, 1 cobaye et 1 perroquet.

* environ 100 porcs ont été victimes *d'une* intoxication par un raticide.

** Environ 50 oiseaux aquatiques ont été intoxiqués en une seule fois par de l'huile pour moteur.

IV. Les produits nocifs

Nous les avons groupés de la même manière que l'année dernière; toutefois, nous avons placé dans une catégorie spéciale les intoxications non professionnelles par inhalation (précédemment «Dangers ménagers divers»), vu la fréquence plus grande des cas de ce genre. Dans les autres rubriques, il a été introduit quelques nouvelles dénominations, là où des groupes bien caractérisés nous sont apparus.

La fréquence des divers groupes se présente comme suit:

1. Plantes	4,71 %
2. Animaux venimeux	0,68 %

3. Intoxications alimentaires	4,89%
4. Adjuvants de l'alimentation	1,99%
5. Produits chimiques industriels et adjuvants techniques	9,13%
6. Produits ménagers	27,52%
6a. Intoxications non professionnelles par inhalation	1,53%
7. Médicaments	49,55%

Les tableaux qui suivent sont basés sur le nombre des intoxiqués; il s'ensuit qu'ici comme dans les statistiques qui suivent, les chiffres sont différents de ceux qui sont basés sur le nombre de rapports établis (v. Tableau 1, p. ex.) ou des appels reçus. De nouveau, ce sont les produits toxiques «modernes» qui ont causé le plus grand nombre d'intoxications graves. Les intoxications d'animaux n'ont pas été comptées dans cette statistique (Liste séparée sur demande).

1. Plantes

(+) = cas mortels signalés dans la littérature

	Enfants	Adultes	Total
<i>Aesculus hippocastanum</i>		1	1
<i>Anthurium spec.</i>	3		3
<i>Arum maculatum</i> (+)	7	1	8
<i>Atropa belladonna</i> (+)	4	1	5
<i>Azalea spec.</i>	1		1
<i>Begonia spec.</i>	5		5
<i>Berberis spec. div.</i> (fruits, inoffensifs)	6		6
<i>Chaenomeles japonica</i>	5		5
<i>Chelidonium maius</i> (+)	1		1
<i>Cicuta virosa</i> (+)	1		1
<i>Clivia miniata</i>	3		3
<i>Codiaeum variegatum</i>	1		1
<i>Convallaria maialis</i> (+)	20		20
<i>Cornus spec. div.</i>	9		9
<i>Cyclamen europaeum</i>		1	1
<i>Daphne mezereum</i> (+)	15		15
<i>Datura stramonium</i>	2		2
<i>Dictamnus albus</i>		1	1
<i>Dieffenbachia spec.</i>	4	1	5
<i>Digitalis purpurea</i> (+)	3		3
<i>Euphorbia spec.</i>	8		8
<i>Evonymus europaeus</i>	1		1
<i>Ficus elastica</i> (probablement inoffensif)	1		1
<i>Frangula alnus</i>	1		1
<i>Galanthus nivalis</i>	3		3
<i>Gerbera spec.</i> (probablement inoffensif)	1		1
<i>Hedera helix</i>	3		3
<i>Hippeastrum spec.</i>	2		2

▼

Hyacinthus spec.	2		2
Ilex aquifolium (+)	7		7
Laburnum anagyroides (+)	9		9
Ligustrum vulgaris (+)	3		3
Lonicera spec. div. (+)	16		16
Lupinus polyphyllus	1		1
Mahonia aquifolia (fruits, inoffensifs)	28		28
Muscari spec.	1		1
Philodendron spec. div.	3	1	4
Physalis alkekengi (probablement inoffensif)	19		19
Prunus amygdalus var. amara		2	2
Prunus laurocerasus (+)	15		15
Prunus padus	1		1
Prunus serrulata	1		1
Pyracantha spec. div.	5		5
Ribes aureum (probablement inoffensif)		1	1
Rheum palmatum	1		1
Robinia pseudo-acacia	1	1	2
Rumex acetosa	1		1
Sambucus niger	2		2
Sambucus racemosa	4		4
Solanum spec. div. (+)	18		18
Sorbus aucuparia (+)	19		19
Symphoricarpos albus	8		8
Syringia spec.	2		2
Tamus communis (+)	1		1
Taraxacum officinalis	3		3
Taxus baccata (+)	4	1	5
Thuja spec. (+)	1	1	2
Vaccinium uliginosum		3	3
Viburnum spec. div.	3		3
Viscum album (+)	10	2	12
Cas négligeables	57	2	59
Baies, plantes et fruits non identifiés	23		23
Total	379	20	399

2. Animaux venimeux

	Enfants	Adultes	Total
Abeilles, guêpes	4	8	12
Autres insectes	2	3	5
Vipères et vipéridés	3	2	5
Autres serpents (en partie inoffensifs)	1	11	12
Poissons		10	10
Divers (en partie «bagatelle»)	2	8	10
Non identifiés	2	1	3
Total	14	43	57

3. Intoxications alimentaires

	Cas	Nombre de patients
a) Aliments à <i>toxicité immanente</i>		
Champignons identifiés	16	36
Champignons non identifiés	23	31
Amanites	14	18
	(5 cas douteux)	
Divers	2	2
b) Aliments <i>accidentellement toxiques</i> (souillés de substances chimiques toxiques au cours de la fabrication, du conditionnement ou de la préparation des mets)	9	40
c) Aliments probablement altérés par des <i>bactéries sécrétant des toxines</i>	38	99
Botulisme	1	1
d) Aliments provoquant des <i>allergies</i>	2	3
e) Intoxications alimentaires dont les symptômes pourraient faire penser à une <i>maladie infectieuse</i> (Salmonella)	2	6
f) Demandes concernant les mesures prophylactiques à instaurer	83	178
Total	190	414

4. Adjuvants de l'alimentation*

	Enfants jusqu'à 15 ans	Adultes	Total
Alcool**	20	22	42
Epices	2	5	7
Hallucinogènes***			
Dérivés de l'opium		3	3
Dérivés synthétiques de l'opium		1	1
Cannabis		4	4
Mescaline		1	1
LSD	2	16	18
Non identifiés	1	13	14
Tabac	61	5	66
Mélanges (en général avec de l'alcool ou des médicaments)		12	12
Total***	86	82	168

▼

* On a classé dans les rubriques correspondantes les intoxications dues à des produits utilisés en remplacement de ces adjuvants de l'alimentation (p. ex. gouttes pour la toux, analgésiques, cigarettes antiasthmatiques, dissolvants, etc).

** Le nombre des cas d'intoxication par l'alcool n'est pas représentatif: les médecins praticiens qui en connaissent les symptômes et le traitement ne nous signalent généralement pas les cas.

*** Les appels ont été un peu moins nombreux que l'année passée: des institutions d'accueil des intoxiqués se sont fondées et les intéressés s'adressent directement à elles. (Le «Drop-in» de Zurich a déployé son activité dès 1971.)

5. Produits chimiques industriels – Adjuvants techniques

	Enfants	Adultes	Total
Acides techniques per os	3	24	27
Agents de conservation per os	5	2	7
Agents de durcissement per os	6	15	21
Chaux vive	4	1	5
Colorants industriels	17	9	26
Combustibles liquides per os (Essence, mazout, pétrole)	80	47	127
Cyanure	1	8	9
Désinfectants techniques	14	2	16
Diluants pour résines synthétiques et colorants, per os	39	26	65
Dissolvants techniques	8	30	38
Gaz nitreux		4	4
Huiles de graissage pour machines	13	6	19
Lessives alcalines industrielles	3	3	6
Matières à usage militaire	2	2	4
Matières plastiques	8	5	13
Métaux:			
combinaisons de Pb et Hg		8	8
Autres métaux	8	8	16
Plastifiants	—	—	—
Produits de nettoyage pour métaux	4	8	12
Réactifs de laboratoire (Accidents lors du «pipettage»)	3	25	28
Sel pour les routes	6	2	8
Autres produits industriels (Y compris les demandes de renseignements sur la toxicologie de produits utilisés de manière suivie)	18	75	93
Gaz, fumées, vapeurs inhalés au travail		221	221
Total*	242	531	773

* On n'a pas tenu compte des questions posées sur la prophylaxie ou sur le plan théorique.

6. Produits «ménagers»

	Enfants	Adultes	Total
Produits ménagers proprement dits			
Blanchissants (p. ex. Eau de Javelle)	26	23	49
Colles	26	6	32
Combustibles solides (Tablettes)	82	6	88
Cosmétiques divers	80	10	90
Dissolvants pour vernis à ongles	20	3	23
Durcissants des ongles	4		4
Couleurs diverses (Rubans pour machines couleurs pour les œufs et les tissus, etc.)	27	4	31
Couleurs pour la peinture à l'huile et à l'eau	29	3	32
Crayons à encre, stylos à bille	11		11
Crayons-feutre	12		12
Décalcifiants (pour boilers et humidificateurs)	22	32	54
Désinfectants utilisés dans le ménage	5	6	11
Désodorisants d'intérieur (surtout huiles essentielles)	7	1	8
Encaustiques	12		12
Encre, Encre de Chine	28		28
Encre pour tampons	9		9
Engrais	78	10	88
Laques (sauf vernis à ongles)	5	3	8
Produits de nettoyage			
pour taches de rouille	6	3	9
pour l'argenterie	13	3	16
pour métal chromé	4	1	5
pour cuisinières et fours	16	2	18
pour disques	1		1
pour fers à repasser	8		8
pour le linge	78	2	80
pour machines	2		2
à usages multiples	76	14	90
pour parquets (sauf produit à base d'essence de térébenthine)	10	5	15
solvants utilisés dans le ménage (sauf essence de térébenthine)	22	12	34
pour tapis et capitonnages	6	5	11
térébenthine et succédanés	44	12	56
pour la vaisselle	105	11	116
pour les vitres	13		13
pour WC et tuyaux d'écoulement	26	16	42
Détachants pour vêtements (liquides ou solides)	27	12	39
pour résines synthétiques	4		4
Divers	3		3
Produits chimiques pour photographie	5	9	14
Produits pour la protection du bois	20	17	37

Produits pour la protection du cuir (y compris cirages)	42	4	46
Produits pour la protection du mobilier (y compris poli-meubles)	37	1	38
Produits pour la toilette	95	10	105
Produits pour voitures (laques et antigel)	26	14	40
Produits pour équipement sportif, jouets	31	2	33
Produits pour imprégner les textiles	—	—	—
Solution pour piles électriques	10	—	10
Antirouille	3	2	5
Désodorisants pour WC	68	1	69
Cas isolés	44	16	60
Mélanges de deux ou plusieurs produits	8	8	16
Cas négligeables:			
Siccatifs	66	8	74
Contenu de thermomètres	98	29	127
Allumettes et boîtes	33		33
Pesticides			
Divers pesticides (p. ex. antifourmis)	13		13
Fongicides	16	2	18
Herbicides	21	8	29
«Repellents» pour insectes	10		10
Insecticides	87	62	149
Boules antimites	68	1	69
Antirongeurs	49	39	88
Produits pour protection des semences	20	5	25
Produits contre les escargots	54	4	58
Mélanges de deux ou plusieurs produits	4	7	11
Total*	1875	454	2329

* On n'a pas tenu compte des questions posées sur la prophylaxie ou sur le plan théorique.

6a. Intoxications non professionnelles par inhalation

	Enfants	Adultes	Total
Gaz carbonique (CO ₂) (Extincteurs, gaz de silos)	2	1	3
Monoxyde de carbone (CO) (fourneaux, gaz de ville, gaz liquides incomplètement brûlés)	3	61*	64
Vapeurs de combustion de matières plastiques	3	7	10
Extincteurs divers (à l'exception de CO ₂)	1	6	7
Gaz de fosses à purin	4	3	7
Liquides réfrigérants pour frigorifiques	1	6	7
Phosgène		1	1
Vapeurs d'acides	4	12	16
Gaz lacrymogènes		6	6
Divers	3	6	9
Total	21	109	130

* Le nombre des victimes ne correspond pas à celui des intoxications (p. ex. un seul accident a atteint 30 soldats).

7. Médicaments

	Enfants	Adultes	Total
Agents diagnostiques	—	5	5
Amphétamine et dérivés (comprend les psychamines utilisées comme anorexigènes et les produits de dopage)	35	21	56
Analeptiques (à l'exception des amphétamines)	22	4	26
Analgésiques et antiphlogistiques divers	56	33	89
à base de phénacétine	30	50	80
à base de barbituriques	56	75	131
Anesthésiques locaux	1	2	3
Antabus et autres produits contre l'abus d'alcool, pris parfois en même temps que de l'alcool	2	12	14
Anthelmintiques	16	6	22
Anti-acides	10	2	12
Anti-allergiques (antihistaminiques)	83	8	91
Anti-asthmatiques	3	6	9
Antibiotiques	46	20	66
Anti-coagulants	5	3	8
Antidiabétiques	3	1	4
Anti-émétiques	39	10	49
Anti-épileptiques	18	24	42
Anti-hypertensifs, vasodilatateurs	45	10	55
Anti-parkinsoniens	1	5	6
Antipyrétiques (médicaments contre la grippe)	18	1	19
Anti-rhumatismaux (médicaments contre la goutte)	25	13	38
Antiseptiques des intestins	43	2	45
Anti-tussifs, expectorants, sécrétolytiques	195	20	215
Aphrodisiaques	3	1	4
Astringents	5	4	9
Cardiaques et vasculaires	22	21	43
Chimiothérapiques (sul famidés et tuberculostatiques)	40	10	50
Cholagogues et cholérétiques	9	—	9
Cytostatiques	3	2	5
Dermatologiques	38	7	45
Désinfectants, antiseptiques	98	36	134
Diurétiques	3	4	7
Gériatriques et roborants	13	1	14
<i>Hormones</i> diverses	30	7	37
Contraceptifs oraux	118	1	119
Cortisone et dérivés	1	1	2
Huiles essentielles (Parfois en mélange)	51	3	54
Hypnotiques divers	30	313	343
Barbituriques	31	113	144
Laryngologiques (Tabl. à sucer)	69	2	71
Laxatifs et purgatifs	55	6	61
Neurovégétatifs divers	56	40	96
Ophtalmologiques	18	3	21
▼			13

Oto-rhinologiques	60	4	64
Produits à base de As et Fe	22	3	25
Produits à base de quinine	13	15	28
Produits gynécologiques	37	7	44
Produits pour la dentition (sauf produits homéopathiques)	16	—	16
Psychothérapeutiques divers, sauf les amphétamines (v. aussi neuroleptiques)	53	47	100
Thymoleptiques	35	62	97
Tranquillisants divers	4	26	30
Dérivés de la benzodiazépine	137	207	344
Sédatifs	35	37	72
Sérothérapeutiques, vaccins	10	4	14
Spasmolytiques	45	26	71
Thyréostatiques	1	—	1
Vénotoniques	20	3	23
Vétérinaires (produits)	20	3	23
Vitamines	40	3	43
Cas négligeables			
Compr. contre carie dentaire	185	1	186
Préparations homéopathiques	22	1	23
Edulcorants	7	—	7
Divers	68	25	93
Non identifiés	24	33	57
Mélange de deux ou plusieurs produits, sans alcool	75	310	385
Mélange de deux ou plusieurs produits, avec alcool*	1	116	117
Total**	2364	1830	4194

* Les produits ajoutés à des boissons alcooliques (vin, bière, whisky, alcools distillés, etc.) sont le plus souvent des produits agissant sur le système nerveux central (analgésiques, hypnotiques, sédatifs, psychothérapeutiques) ainsi que, dans quelques cas, des anti-histaminiques, des anti-tussifs, des antibiotiques, des insecticides, des engrais et des dissolvants. Dans environ 80% des cas, on n'avait ajouté qu'un seul médicament à la boisson alcoolique tandis que, dans les autres 20%, il en avait été utilisé deux ou trois.

** Ces chiffres ne tiennent pas compte des appels concernant la prophylaxie, ni celles de nature plus théorique ayant trait aux actions secondaires, aux incompatibilités que pourraient présenter entre eux plusieurs médicaments pris simultanément, aux éventuels effets tératogènes.

V. Les genres d'intoxication

Intoxications accidentelles (surtout enfants)	5324
Intoxications au travail	282
Intoxications alimentaires	236
Erreurs*	228
Effets secondaires de produits thérapeutiques*	101
Surdosage accidentel*	96

▼

Intoxications iatrogènes*	31
Intoxications volontaires (Suicides, démonstrations)	1701
Toxicomanies*	50
Produits consommés une seule fois pour obtenir ébriété ou hallucinations*	36
Intoxications criminelles*	2
Application de toxiques par «plaisanterie»	17
Questions relatives à la prophylaxie ou de nature théorique	280
Inclassables	80
Total	8464

* y compris les cas douteux

VI. Gravité et issue des cas

Intoxications mortelles	49
Intoxications graves	804
Intoxications légères	1883
Pas de symptômes d'intoxication	1511
Pas de réponse ou réponse inutilisable	1492
Cas négligeables ne comportant pas de retour d'information (en général, appels provenant directement du public, sans caractère d'urgence)	2725
Total	8464

Rapports expédiés	5739
Réponses reçues	4548, soit 79,25%

On a groupé selon un schéma nouveau les intoxications mortelles; en effet, aussi bien de Suisse que de l'étranger, nous sommes souvent consultés *post mortem* pour déterminer les causes du décès.

Ensuite d'une convention qui lie les centres toxicologiques d'Europe, les cas mortels annoncés d'un pays étranger ne sont plus comptés dans la statistique; il s'agit d'éviter de fausser, à l'avenir, les statistiques internationales. Cette année, il y eut 12 cas de cette catégorie.

Les cas mortels suivants nous ont été annoncés de Suisse (* = nous avons été consultés *post mortem*):

Produit ayant entraîné la mort (cas douteux compris)	Patient	Situation
Cyanure de Potassium	ad., masc.	suicide?*
Insecticide	ad., masc.	suicide*
Insecticide	ad., fém.	suicide

▼

Herbicide	ad., fém.	suicide*
Herbicide	ad., masc.	pris par plaisanterie
Herbicide (+Hypnotique)	ad., fém.	suicide
Anti-rouille	ad., fém.	suicide
Ammoniaque liquide	ad., fém.	suicide? (Schizophrénie)
Acide chlorhydrique	ad., fém.	suicide
Dissolvant d'une friction antirhumatisme	14 a., fém.	suicide
Anti-épileptique	ad., fém.	suicide
Anti-épileptique	ad., fém.	suicide?*
Cardiotonique	87 a.	suicide
Tranquillisant	ad., masc.	suicide (patient atteint de silico-tuberculose)
Neuroleptique	ad., fém.	suicide
Neuroleptique	ad., masc.	suicide? (Dépression endogène)
Thymoleptique+tranquillisant	ad., fém.	suicide
Hypnotique	ad., fém.	suicide*
Hypnotique	ad., fém.	suicide
Hypnotique	ad., masc.	suicide*
Hypnotique (+autre produit?)	ad., fém.	suicide (Polytoxicomane)
Hypnotique (+analgésiques)	Vieillard, fém.	suicide (décès par embolie pul- monaire après début de guérison)
Narcotique i.m.	ad., masc.	suicide
Analgésique+neuroleptique+ hypnotique+cardiotonique	ad., fém.	suicide
«Coctail-Tabletten»	ad., fém.	suicide*
Hypnotique+tranquillisant	ad., fém.	suicide*
Antimalarique	ad., masc.	suicide
Herbicide	2 a.	accident
Cyanogène et acide cyanhydrique	ad., masc.	accident professionnel (explosion)
Beta-naphthylamine+Colon-Calcium	ad., masc.	rapport causal douteux après exposition chronique*
Nitrodiluant+brûlures	16 a., masc.	explosion au domicile
Cyanogène dans du sarrasin	ad., fém.	accident
Champignons non identifiés	ad., masc.	accident*
Sel ammoniac concentré	ad., masc.	patient voisin débile l'a fait prendre
Ipédrine i. v.+Myocardite	18 a.	cas peu clair: abus d'inébriants et de succédanés
Abus de phénacétine + Pancytopenie	ad., fém.	demande sur les rapports de cause à effet
Digitale (dose exagérée)	81 a., fém.	décès lors d'une défécation
Sulfate de Baryum dans le péritoine, péritonite	Vieillard	perforation de l'intestin lors d'un examen
Tranquillisant i.v. (cirrhotique)	ad., masc.	demande sur l'effet d'une dose élevée de tranquillisant
Potassium i.v.	ad., masc.	surdosé par erreur*
Chlorure de sodium sol. 20% i.v.	11 mois	surdosage d'une solution hypertonique*

Procaïne-Pénicilline	8 mois	choc anaphylactique*
Guanidine+myopathie+anurie	ad., masc.	demande sur les rapports de cause à effet
Antibiotiques+encéphalite	ad.	id.
Chlorpromazine+Aneurisma dissecans	ad., masc.	id.
Choc anaphylactique lors d'une césarienne	ad., fém.	demande sur le rôle de 8 médicaments*
Encéphalite	ad., fém.	demande sur une étiologie toxique éventuelle*
Entérite hémorragique	ad.	id.
Dystrophie jaune aigüe du foie	ad., fém.	id.

Total 49 cas mortels; dont 16 pour lesquels nous avons été consultés *post mortem**

VII. Conclusions

Les frais de notre institution ont été couverts, comme les années précédentes, par la *Société suisse de Pharmacie*, la *Société pour l'Industrie chimique* et les *cantons*. Au cours de cette année, la plupart des cantons ont annoncé une augmentation de leur participation qui passerait de 1 à 3 ct par habitant. D'autres contributions nous ont été accordées par la Caisse nationale d'assurances, par la Société des médecins-dentistes de Bâle et par l'association de pharmaciens Galepharm, ainsi que par des particuliers. Il faut aussi considérer comme une importante contribution les deux places de travail pour des médecins que met à notre disposition l'Institut de Médecine légale de l'Université de Zurich. Nous devons également des remerciements à l'Association des Chimistes cantonaux et municipaux qui nous a fait cadeau des ouvrages que nous avons acquis pour la Commission intercantonale des Poisons.

Les services que l'on demande de notre Centre sont toujours plus importants; il s'ensuit une pénurie de locaux: nous disposons de 5 salles pour 7 collaborateurs à plein temps, 3 collaborateurs à mi-temps et une douzaine de collaborateurs occasionnels. Notre service de documentation qui, depuis cette année collabore avec celui de l'Académie suisse des Sciences médicales, s'est développé de telle sorte qu'il lui faudrait absolument agrandir ses locaux. La Commission de Construction de l'Université de Zurich nous fait entrevoir depuis longtemps une amélioration de cette situation.

Dans le domaine de l'exploitation de nos documents par des appareils électroniques, nous terminons actuellement une période d'essai sur la base de laquelle, dans les deux années à venir, nous pourrions acquérir une expérience pratique grâce à un «Terminal» placé dans le Centre. Pour la programmation, la mise en mémoire et la récupération des données, nous

pouvons compter sur l'appui généreux du Centre de Calcul de l'Université de Zurich.

Le nombre de nos rapports d'expertise se monte à 26; nous devons malheureusement restreindre cette activité pour nous concentrer sur notre tâche d'information qui se développe toujours plus. C'est pour la même raison que nous avons accepté moins de conférences (9) et que nous organisons moins de visites dirigées de groupements professionnels (14).

Nous avons publié une mise en garde contre un anti-émétique qui, par suite d'une erreur de fabrication, avait provoqué une série d'intoxications; cette publication a été effectuée par l'entremise du pharmacien cantonal de Zurich. A l'occasion de l'IPHARMEX, le Dr A. Nisoli dirigea avec succès une table ronde à laquelle participèrent des toxicologues étrangers et des représentants de notre Centre; on y aborda les questions suivantes: diagnostic, prophylaxie et traitement des empoisonnements.

Les travaux suivants ont été publiés par le Centre au cours de cette année:

F. Borbély Ärztlicher Bericht über die Tätigkeit des Schweiz. Toxikologischen Informationszentrums, Schweiz. Apotheker-Ztg. 109, 245 (1971)

F. Borbély, J. P. Lorent, A. Pasi und J. Velvart Therapie akuter Vergiftungen, Schweiz. Med. Kal., Verlag Schwabe & Co. Basel (1971)

H. R. Gujer Akute Vergiftungen durch Thymoleptica; ein Beitrag zur Ursachenforschung. Kriminal. Forens. Wiss. 4, 113 (1971)

H. R. Gujer Zürcherische Vergiftungsselbstmorde und -versuche. Beitr. z. Gerichtl. Med. Bd. XXVIII, Verlag Franz Deuticke, Wien (1971)

M. Wangenheim Akute Tierverschüttungen (Erfahrungen des Schweizerischen Toxikologischen Informationszentrums) Diss. Juris Druck + Verlag Zürich (1971)

M. Wangenheim, A. Pasi und E. Jenny Rodentizidvergiftungen bei Tieren in der Schweiz Schweiz. Arch. Tierheilkd. 113, 350 (1971).

L'échange d'informations avec des instituts ou des spécialistes de Suisse et de l'étranger a été poursuivi cette année (Participation à des congrès en Angleterre, en France, en Italie et en Autriche – à Vienne conférence sur les intoxications chez l'enfant). Ces échanges ont été particulièrement actifs avec

les centres toxicologiques d'Europe, avec le Service suisse de l'Hygiène publique, avec les médecins des hôpitaux et avec les fabricants de produits chimiques. Dès 1972, les intoxications graves et mortelles sont signalées chaque fois non seulement aux services de l'hygiène publique, mais aussi aux fabricants du produit incriminé.

A l'avenir, le Centre continuera à améliorer ses services de documentation et d'information; il s'efforcera de soutenir les travaux des disciplines étrangères qui peuvent avoir un rapport avec la toxicologie; il s'efforcera de mettre son abondante documentation à la disposition de spécialistes extérieurs (autant que cela sera admissible).

Zurich, Mai 1972

Prof. Dr med. Dr h.c. F. Borbély
Directeur médical

